



2024 - AVIS AUX NAVIGATEURS N° 11

RÉGION NIAGARA CANAL WELLAND

Faibles profondeurs et restrictions qui y sont associées dans le canal Welland – Révision n°2

Des sondages récents ont permis d'identifier des hauts-fonds. En conséquence, les restrictions suivantes sont en place à partir de maintenant.

Zone	Description des hauts-fonds	Instructions	AVNAV
Mur d'approche en aval de l'écluse 3	Les travaux de dragage ont été effectués en septembre 2023 afin de rétablir les profondeurs nécessaires à l'exploitation normale des tirants d'eau maximaux de la Voie maritime.	Le Service hydrographique du Canada (SHC) a terminé ses sondages et révisera ses cartes en conséquence. La carte SIT est maintenant à jour et disponible.	NW-C-1453-23
Bief 6 (Reach 6) mur d'amarrage du côté est en aval de l'écluse 7	Les travaux de dragage ont été effectués en mars 2024 afin de rétablir les profondeurs nécessaires à l'exploitation normale des tirants d'eau maximaux de la Voie maritime au mur d'amarrage en aval de l'écluse 7.	Le SHC a terminé ses sondages et révisera ses cartes en conséquence. La carte SIT est maintenant à jour et disponible.	NW-C-1518-23
Long Level	Haut-fond à la "Guard gate North wall" (profondeur de 7.80m)	Les navires d'un tirant d'eau supérieur à 7,60m ne peuvent pas s'amarrer à la "Guard gate North wall".	NW-C-1516-23
Long Level	Haut-fond en face de W13 (7.40m de profondeur)	L'utilisation du bassin de virage en aval de l'Écluse 8 est limitée aux navires d'une longueur totale inférieure à 140m et d'un tirant d'eau inférieur à 7,10m.	NW-C-1514-23

Le 14 mai 2024